



Paris, le 08 janvier 2026

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à BNP Paribas, en date de négociation du 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 4 618 titres Hermès International
- . 15 708 069 €

Au cours du 2^e semestre 2025, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 73 749 titres, pour un montant de 159 697 360 € (2 816 transactions).
- A la vente, 72 547 titres, pour un montant de 157 514 941 € (3 444 transactions).

Il est rappelé que :

Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 3 416 titres Hermès International
- . 17 719 592 €

Au cours du 1^{er} semestre 2025, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 87 824 titres, pour un montant de 216 547 071 € (3 264 transactions).
- A la vente, 85 073 titres, pour un montant de 210 013 542 € (3 835 transactions).

Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 496 titres Hermès International
- . 18 278 671 €

Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 9 166 titres Hermès International
- . 10 762 173 €